



2023 - 078

Bras, le 28 février 2023

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code Pénal,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 28 février 2023 par laquelle Monsieur FOURCROY Philippe sollicite l'autorisation de stationner un véhicule camion nacelle pour procéder à des travaux de remplacement et de nettoyage de toiture au n°31 de la rue Henri FABRE à BRAS (Var) le mardi 07 mars 2023 de 07h00 à 18h00,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement et la circulation à l'occasion des travaux de remplacement et de nettoyage de toiture pour le compte de Monsieur ZATOURIAN, le mardi 07 mars 2023 de 07h00 à 18h00,

ARRÊTE

Article 1 : Le mardi 07 mars 2023 de 07h00 à 18h00, un véhicule de camion nacelle sera autorisé à se stationner à hauteur du n°31 de la rue Henri FABRE.

Ce véhicule ne devra pas entraver la circulation pour laisser le passage à tous les autres véhicules dont les gros gabarits.

Article 2 : Monsieur FOURCROY Philippe sera tenu de se conformer à la législation concernant la signalisation relative au stationnement sur la voie publique.

Article 3 : Monsieur FOURCROY Philippe se chargera de la signalisation du véhicule.

Article 4 : Monsieur FOURCROY Philippe sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

Article 5 : Les agents de la police municipale de BRAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur FOURCROY Philippe
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité